



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 25 Avril 2024

Nombre de membres :	
En exercice	14
Présents	9
Votants	9
Pouvoirs	0

Date de convocation : 18 avril 2024

Date d'affichage : 18 avril 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20240425-20240425\_D0004-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2024

Le vingt-cinq avril deux mil vingt-quatre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

**Etaient présents** : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Laëtitia MOREAU ; Éric DEBEFFE ; Françoise WEINEL ; Florence DEBRUYNE ; Aurélien HERISSON ; Loïc GUILLOT ; Mathieu GAULTIER arrivé 21h30

**Absents excusés** : Virginie MOREAU ; Sébastien BOUZINARD ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Benoît COUTANT ; Laurent MALEVAL ;

**Pouvoirs** :

**Modalités de vote** : Scrutin secret

Françoise WEINEL, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

---

**Délibération n°20240425\_D0004**

**Objet : Validation du Projet du City stade.**

---

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a déposé une demande de subvention pour le projet de city-stade.

La conférence des financeurs de la CRdS s'est réunie le 29 mars 2023 et a proposé de soutenir le projet à hauteur de **24 420 €**.

Madame le Maire informe le conseil sur le fait que cette subvention sera annulée de plein droit et automatiquement si le commencement d'exécution du projet n'est pas intervenu dans un délai d'un an à compter du 17 août 2023.

Madame le Maire présente le plan de financement

## Plan de financement prévisionnel

Origine des financements	Montant de subvention sollicité ou obtenu HT
Financement 5000 TERRAINS DE SPORT D'ICI 2024	24 420 €
<b>Total subventions</b>	<b>24 420 €</b>
Part restant à la charge du maître d'ouvrage	29 846 .98 €
<b>MONTANT DES TRAVAUX HT</b>	<b>54 266 .98€</b>

Il est demandé au Conseil

- DE VALIDER le projet de la création d'un city stade
- D'APPROUVER le plan de financement ci-dessus
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

~~We valide Pas Le projet de création du city stade~~

~~N'APPROUVE~~ le plan de financement ci-dessus

~~N'AUTORISE~~ Madame le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier

CONTRE	4	ABSTENTION	2	POUR	3
--------	---	------------	---	------	---

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **26/04/2024**

Publication par voie électronique le **26/04/2024**

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Monique GAULTIER



Françoise WEINEL